

COMMUNE DE
GARNICH



SCHOUL
GARNICH



Rentrée
scolaire

2022

2023

Schoul**luet**

Vun der Gemeng Garnich

PRÉFACE



Vanessa Dondelinger
Présidente du comité d'école

Chers élèves et chers parents,

J'ai le plaisir de vous adresser les premiers mots de la rentrée scolaire 2022/2023. Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à la nouvelle édition de notre Schoulbuet.

L'année passée, la rentrée en septembre avait comme grand objectif d'accueillir tous les élèves pendant les heures de classe et de leur permettre de suivre l'enseignement en présentiel. La grande participation à la réalisation des autotests antigéniques et le port du masque étaient les deux facteurs qui nous ont longtemps permis d'éviter les chaînes d'infection au sein de notre école. Grâce à cet effort commun, les enfants avaient la possibilité de vivre un premier trimestre relativement normal.

Malgré toutes les précautions visant à limiter la propagation du virus, les mois d'hiver ont constitué un grand défi pour toute la communauté scolaire. Au mois de janvier, nous avons vécu une hausse considérable du nombre d'infections. Une fois de plus, tout le monde a dû s'adapter à la situation pour en sortir le mieux possible. Les élèves tout comme les enseignants étaient épuisés et presque à bout de forces. Mais ensemble, nous avons essayé de garder notre objectif commun à portée de vue: le bien-être et les apprentissages des enfants.

La fin du port du masque en classe fut un grand soulagement. Nous étions enfin capables de voir les visages entiers des enfants, leurs réactions, leurs soucis et surtout leur sourire. Les échanges en classe ont pris une toute autre dimension.

En cours d'année scolaire, les sorties pédagogiques furent à nouveau autorisées. Ainsi, un grand nombre d'excursions a pu avoir lieu, par exemple des visites de différents musées, des

concerts à la philharmonie, etc. La classe verte au cycle 4.2 a sûrement présenté un moment fort de l'année. Les deux classes ont passé un merveilleux séjour à l'auberge de jeunesse de Lultzhausen avec un grand nombre d'activités dans la nature.

Nous sommes également contents que notre arrêt du bus devant l'école a pu être embelli par les deux classes du cycle 4.2 à l'aide d'un atelier de graffiti sous la régie de Monsieur Alain Welter. Ce projet va être poursuivi au cours des années suivantes afin d'embellir notre cour de récréation et notre école.

Tout d'abord, je tiens à remercier le comité d'école et les enseignants pour leur précieux travail au cours de l'année. Chacun d'entre eux a donné son maximum dans l'intérêt des enfants. Je voudrais adresser un très grand merci à la direction de Pétange, à la maison relais de Garnich et à la commune pour leur collaboration et leur soutien pendant toute l'année scolaire.

Tous les enseignants tiennent à remercier, vous les parents, pour votre patience et votre endurance.

Finalement, le plus grand merci doit comme toujours revenir aux enfants. Vous avez fait de votre mieux même si la situation n'était pas toujours facile à vivre.

La mission de l'école reste cependant inchangée. Nous souhaitons maintenir le goût d'étudier chez les enfants, les motiver et les guider à travers leurs apprentissages et approfondir leurs connaissances en élaborant des situations d'apprentissages adaptées à leurs besoins afin qu'ils deviennent des adultes responsables et instruits.

Chaque enfant est encadré par une équipe pédagogique qui a comme mission de superviser son parcours scolaire et de l'amener le plus loin possible tout en respectant son rythme d'apprentissage et son individualité.

L'école se remet chaque jour en question et essaie de s'adapter afin d'améliorer continuellement sa qualité et de répondre aux demandes auxquelles elle est confrontée.

Notre charte scolaire que vous retrouvez toujours dans le journal de classe des enfants restera le fil conducteur de la vie scolaire et des différentes activités proposées. Un grand merci aux responsables communaux pour ce magnifique cadeau!

Au cours de l'année 2021/2022, les quatre classes du cycle 4 ont été équipées avec de nouveaux bancs et de nouvelles chaises adaptés aux besoins des enfants. Les autres cycles suivront dans les années à venir.

Les nouveaux médias restent très importants dans notre école et nous avons acquis de nouveaux iPads pendant l'année scolaire 2021/2022. Ainsi, nous disposons maintenant d'une valise d'iPads dans chaque bâtiment des cycles 2 – 4. Les enseignantes du cycle 1 ont également été équipées pour pouvoir profiter de l'offre.

Notre centre d'apprentissage a connu un grand succès lors de la crise sanitaire et nous a permis d'aider nos enfants en difficultés.

Notre bibliothèque est devenue une grande ressource au niveau de la lecture ce que montrent les nombreuses visites des enfants et les innombrables emprunts de livres.

Le Schoulbuet contient toutes les informations importantes sur le fonctionnement et l'organisation de notre école. Après la rentrée, les titulaires vous communiqueront les dates des réunions d'informations.

Au nom de tout le personnel de l'Ecole fondamentale de Garnich, je vous souhaite une bonne rentrée scolaire 2022/2023 pleine de motivation, d'énergie et de désir de savoir.

Sommaire

2	Préface	12	Précoce & Cycle 1
3	Éditorial	13	Cycles 2, 3 & 4
4	Comité d'école	14	Cours additionnels / Intervenants
4	Organigramme	15	Offre scolaire lycée Mamer
5	Commission scolaire	15	Arrivée à l'école
5	Représentants des parents	16	Transports scolaires
6	Rentrée et vacances scolaires	17	Horaires du bus scolaire
7	Horaires de cours et bibliothèque	18	Scolarité: informations utiles
8	La charte scolaire	20	Maison Relais
11	La santé à l'école	22	Réckbléck 2021/2022

ÉDITORIAL



Serge Backendorf

Président de la commission scolaire

Chers enfants, chers parents, chères équipes de l'école et de la Maison Relais,

La nouvelle année scolaire débutera le jeudi, 15 septembre. Les uns sont impatients de voir la rentrée scolaire s'approcher pour revoir leurs copains et de leur raconter ce qu'ils ont entrepris et vécu pendant les vacances d'été, d'autres se trouvent peut être encore en mode « vacances ». Certes, nous faisons de notre mieux pour rendre le séjour à l'école et dans les infrastructures d'accueil le plus agréable possible et de créer ainsi un environnement scolaire optimal à nos élèves.

Nous avons des années bien mouvementées avec beaucoup de restrictions derrière nous. Je suis donc heureux de constater un retour vers la normalité pendant l'année scolaire 2021/2022. Des sorties pédagogiques et des excursions ont eu lieu et les classes du cycle 4.2 ont pu profiter de quelques journées agréables à Lultzhausen. Ce sont sans doute des expériences importantes et sortant de la routine journalière qui resteront à l'esprit de chacun. Espérons qu'à l'avenir nous n'en serons pas privés.

Néanmoins, les élèves ont conscience de ce qui se passe dans le monde. C'est notamment la guerre en Ukraine qui domine toujours l'actualité. Pour soutenir ceux qui en souffrent le plus, la communauté scolaire n'a pas hésité à organiser un « Laf fir d'Ukraine ». Ainsi, près de 12.000 € ont été récoltés.

Des réfugiés se sont également installés dans notre commune. Leurs enfants en âge de 3 à 6 ans, fréquentent le cycle 1 de école fondamentale de Garnich, les plus âgés sont accueillis par une école internationale.

À tous ceux qui ont l'estomac noué parce qu'ils découvrent notre école pour la première fois, que ce soit parce qu'ils entament leur carrière scolaire ou qu'ils

viennent de déménager dans notre commune, ils seront accueillis les bras ouverts et se feront vite des amis.

En outre, je suis heureux d'annoncer que l'éducation précoce rejoindra ses locaux habituels à Garnich. Ceux-ci ont été rénovés entièrement. La salle avec ses annexes est conçue de sorte à offrir un cadre accueillant et bien adapté aux besoins des plus jeunes. L'éducation précoce, les concernés le savent déjà, fonctionne en deux groupes. Les journées pendant lesquelles les enfants ne fréquentent pas l'éducation précoce, ils peuvent être encadrés à la Maison Relais. Evidemment la proximité à celle-ci facilite l'organisation.

À l'instar des années précédentes, les responsables de l'école et de la Maison Relais, en collaboration avec l'administration communale, se sont apprêtés à faire le nécessaire pour aborder la nouvelle année scolaire dans des conditions optimales. Après quelques belles semaines de repos, nous allons tous nous retrouver pour apprendre, nous amuser ensemble et passer du bon temps.

LE COMITÉ D'ÉCOLE

DONDELINGER Vanessa
présidente du comité d'école
Präsidentin des Schulkomitees

FREYLINGER Chris
membre du comité d'école
Mitglied des Schulkomitees

MAAS Caroline
membre du comité d'école
Mitglied des Schulkomitees

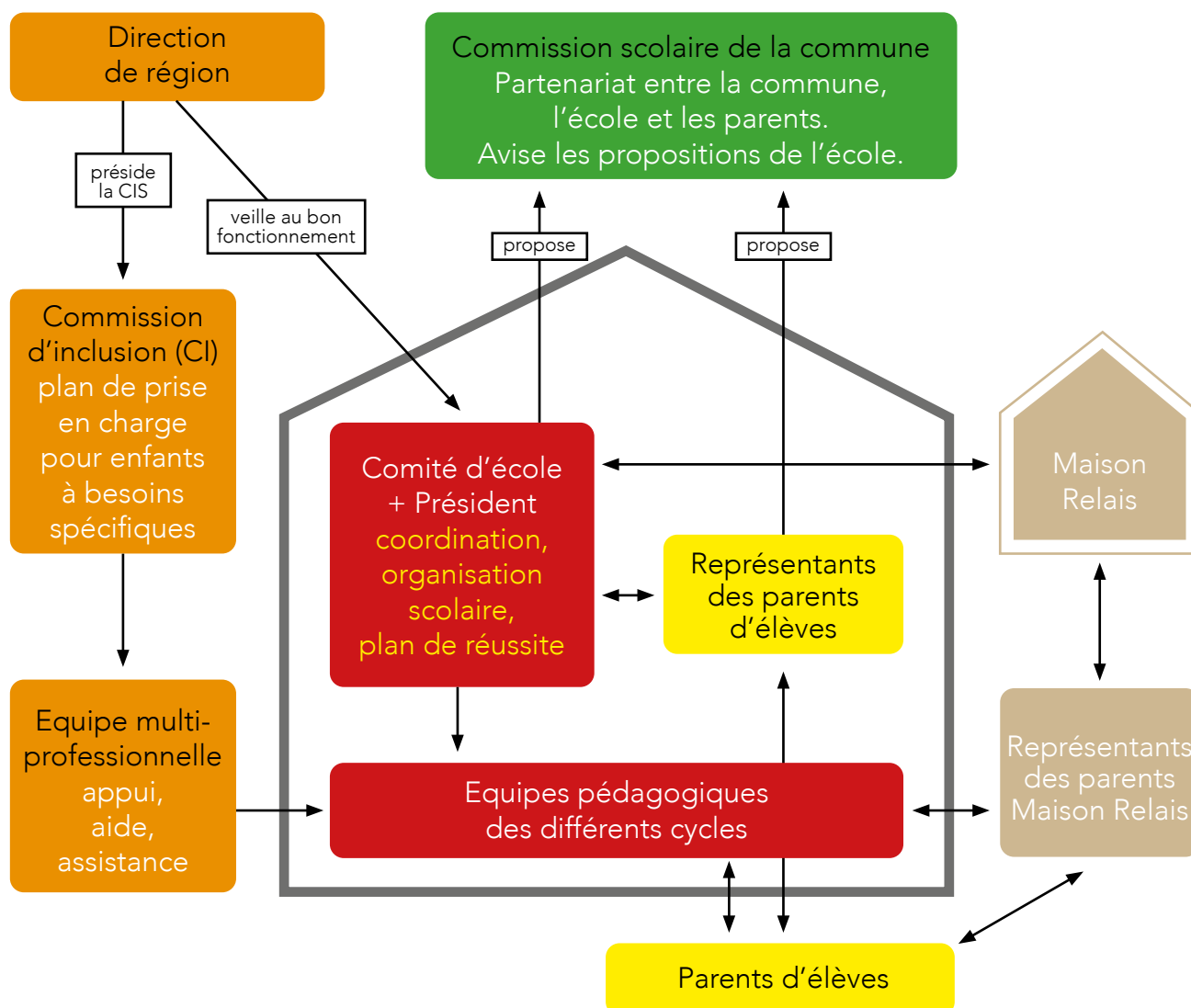


schoul.comite@garnich.lu



Le comité d'école - De gauche à droite: Chris FREYLINGER, Vanessa DONDELINGER, Caroline MAAS.

ORGANIGRAMME



LA COMMISSION SCOLAIRE

BACKENDORF Serge
président
Präsident

BIX Sandy
représentante des parents
Elternvertreterin

BURELBACH Marc
représentant des parents
Elternvertreter

DONDELINGER Vanessa
présidente du comité d'école
Präsidentin des Schulkomitees

DOS SANTOS MARTINS Pedro
membre
Mitglied

GAASCH Luc
membre
Mitglied

MAAS Caroline
membre du comité d'école
Mitglied des Schulkomitees

MUHOVIC Ernes
membre
Mitglied

REBROVA Olena
membre
Mitglied

SCHMIT Mireille
secrétaire
Sekretärin



mireille.schmit@garnich.lu

REPRÉSENTANTS DES PARENTS

Elterevertrieder

Vun der Grondschoul Garnech



ev@garnich.lu



<http://elterevertriedung.garnich.lu>

Les représentants des parents d'élèves sont heureux de vous communiquer leur adresse e-mail:

ev@garnich.lu

Si vous voulez avoir des renseignements ou un conseil concernant vos enfants scolarisés, nous vous proposons de nous contacter par courriel ou consulter notre page internet, <http://elterevertriedung.garnich.lu> pour les informations plus générales. Vous pouvez également nous joindre sur facebook "Elterevertriedung Garnech" ou nous laisser un message au secrétariat de la commune et nous vous recontacterons dès que possible par téléphone.

D'Elterevertrieder si frou lech hiren E-mail,
ev@garnich.lu, matzedeelen.

Wann Dir eng Informatioun oder e Rot betreffend äre Schoukanner braucht, kënnt Dir ons per Mail är Froe schécken. Dir fannt ons och op Facebook "Elterevertriedung Garnech" oder Dir kënnt ons iwwert d'Sekretariat vun der Gemeng ee Message hannerloossen. Da melle mir ons bei lech. Allgemeng Informatiounen fannt Där d'ganz Joer op onser Internetsäit, <http://elterevertriedung.garnich.lu>.



Sur la photo de gauche à droite:

Elisabeth CONRAD, Jeff KOHNEN, Sandy BIX, Luc KOEHLER, Cidalia TORRES, Marc BURELBACH.

Rentrée des classes

Jeudi 15 septembre 2022

Fin des cours

Vendredi 14 juillet 2023



L'année scolaire débutera le jeudi 15 septembre 2022 à 7:50 heures (cycles 2-4), respectivement 8:00 heures (cycle 1 et précocé).

Les enfants des cycles 1.1 et 2.1 seront accompagnés de préférence d'une personne adulte.

Schulbeginn in Garnich und Dahlem ist dieses Jahr am Donnerstag, den 15. September 2022 um 7:50 Uhr (Zyklen 2-4), bzw. 8:00 Uhr (Zyklus und Präcoce).

Die Kinder, die zum ersten Mal den Kindergarten oder die Grundschule besuchen, müssen von einer erwachsenen Person begleitet sein.

VACANCES SCOLAIRES

DÉBUT - ANFANG

FIN - ENDE

CONGÉ DE LA TOUSSAINT	Samedi - Samstag 29/10/2022	Dimanche - Sonntag 06/11/2022
SAINT NICOLAS	Mardi - Dienstag 06/12/2022	
VACANCES DE NOËL	Samedi - Samstag 24/12/2022	Dimanche - Sonntag 08/01/2023
CONGÉ DE CARNAVAL	Samedi - Samstag 11/02/2023	Dimanche - Sonntag 19/02/2023
VACANCES DE PÂQUES	Samedi - Samstag 01/04/2023	Dimanche - Sonntag 16/04/2023
FÊTE DU TRAVAIL - jour férié légal	Lundi - Montag 01/05/2023	
FÊTE DE L'EUROPE - jour férié légal	Mardi - Dienstag 09/05/2023	
FÊTE DE L'ASCENSION - jour férié légal	Jeudi - Donnerstag 18/05/2023	
CONGÉ DE LA PENTECÔTE	Samedi - Samstag 27/05/2023	Dimanche - Sonntag 04/06/2023
LUNDI DE PENTECÔTE - jour férié légal	Lundi - Montag 29/05/2023	
FÊTE NATIONALE - jour férié légal	Vendredi - Freitag 23/06/2023	
VACANCES D'ÉTÉ	Samedi - Samstag 15/07/2023	Jeudi - Donnerstag 14/09/2023

HORAIRES DES COURS



Pour des raisons de sécurité, les portes d'entrée sont fermées pendant les heures de classe. En cas de besoin, merci de contacter le titulaire de la classe.

Aus Sicherheitsgründen sind die Eingangstüren während der Unterrichtsstunden zugesperrt. In dringenden Fällen, können Sie die Lehrperson der jeweiligen Klasse anrufen.

PRÉCOCE - GARNICH

LUNDI - MONTAG	MARDI - DIENSTAG	MERCREDI - MITTWOCH	JEUDI - DONNERSTAG	VENDREDI - FREITAG
8:00 - 11:45	8:00 - 11:45	8:00 - 11:45	8:00 - 11:45	8:00 - 11:45
13:45 - 15:45		13:45 - 15:45		13:45 - 15:45

Récréations: de ca 11:15 resp. 15:30 jusqu'à la fin

Pausen : von ca. 11:15 bzw. 15:30 bis zum Schluss

CYCLE 1 - DAHLEM

LUNDI - MONTAG	MARDI - DIENSTAG	MERCREDI - MITTWOCH	JEUDI - DONNERSTAG	VENDREDI - FREITAG
8:00 - 11:50	8:00 - 11:50	8:00 - 11:50	8:00 - 11:50	8:00 - 11:50
14:00 - 15:50		14:00 - 15:50		14:00 - 15:50

CYCLE 2, 3, 4 - GARNICH

LUNDI - MONTAG	MARDI - DIENSTAG	MERCREDI - MITTWOCH	JEUDI - DONNERSTAG	VENDREDI - FREITAG
7:50 - 8:45	7:50 - 8:45	7:50 - 8:45	7:50 - 8:45	7:50 - 8:45
8:45 - 9:35	8:45 - 9:35	8:45 - 9:35	8:45 - 9:35	8:45 - 9:35
9:35 - 9:55*	9:35 - 9:55*	9:35 - 9:55*	9:35 - 9:55*	9:35 - 9:55*
10:10 - 11:05	10:10 - 11:05	10:10 - 11:05	10:10 - 11:05	10:10 - 11:05
11:05 - 12:00	11:05 - 12:00	11:05 - 12:00	11:05 - 12:00	11:05 - 12:00
14:00 - 14:55		14:00 - 14:55		14:00 - 14:55
14:55 - 15:50		14:55 - 15:50		14:55 - 15:50

*5x20 min = 100 min = 1h40 de cours assurées par le titulaire de la classe

BIBLIOTHÈQUE



MERCREDI	09:55 - 10:10
VENDREDI	13:30 - 14:00
MITTWOCH	09:55 - 10:10
FREITAG	13:30 - 14:00

La bibliothèque scolaire dans l'école fondamentale à Garnich est ouverte tous les mercredis de 9h55 à 10h10 et tous les vendredis de 13h30 à 14h00 (sauf vacances scolaires).

Die Schulbibliothek der Grundschule in Garnich ist jeden Mittwoch von 09:55 bis 10:10 und jeden Freitag von 13:30 bis 14:00 geöffnet (außer in den Schulferien).

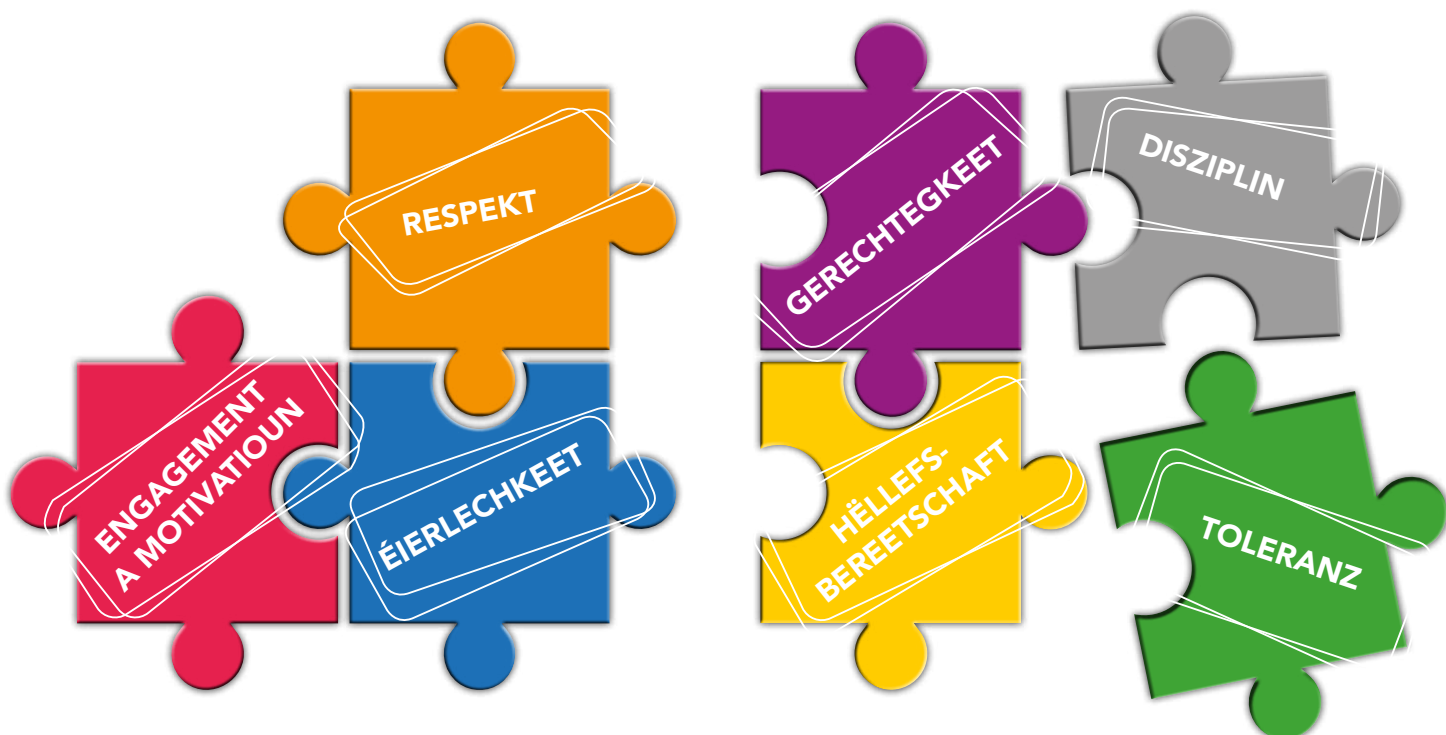


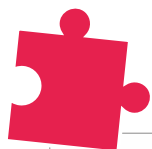
Schoulcharta

CHARTE SCOLAIRE

Mir,

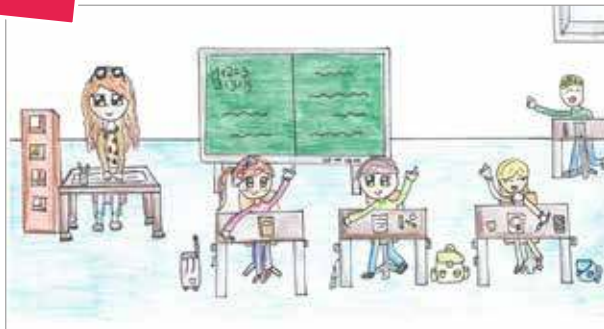
Schoulkanner, Elteren, Léierpersonal an d'Personal aus der Maison Relais, wëllen eis un d'Artikele vun dëser Charta halen, fir zu engem **positive Klima** an der Schoul bäizedroen, dat vu géigesäitegem **Respekt**, **Toleranz** a **Solidaritéit** bestëmmt ass.





Engagement a Motivatioun

Engagement et motivation



Respekt

Respect



Hëllefsbereetschaft

Serviabilité



Gerechtegkeet

Justice



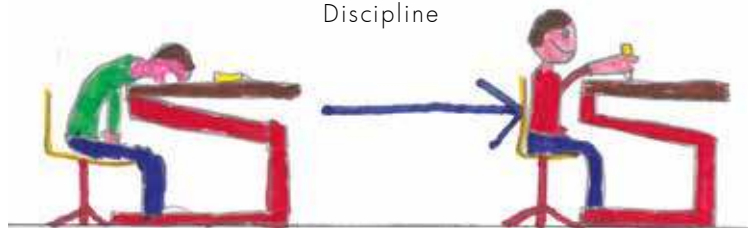
Éierlechkeet

Honnêteté



Disziplin

Discipline



Toleranz

Tolérance



Mir sinn op fir konstruktiv Kommunikatioun a siche matenee Léisungen.

Zu de Grondlage vun eiser Kommunikatioun gehéieren:

- Respekt
- Vertraulichkeet
- Nolauschteren
- Géigesäitegt Verständnis

Fir dass d'Kommunikatioun tëschent den Erwuessene geléngt, gëlle folgend Spillregelen:

- Respekt: Mir si gläichberechtigt Gesprächspartner a jidderee respektéiert deem anere seng Kompetenzen. Léierpersonal an Eltere ginn an hirer jeeweileger Aarbecht a Roll eeschtgeholl a wertgeschätzt.
- Direkt Kommunikatioun: Mir bidden Zäit a Raum a kläre Konflikter direkt mat deene Betreffenen.
- Vertraulichkeet: Eise Motto ass "mateneen, net iwwertene schwätzen", dofir kläre mir eis Uleies a perséinleche Gespréicher a behandelen dës vertraulich.

Nous sommes ouverts à toute communication constructive et nous cherchons ensemble des solutions.

La base d'une communication constructive se fait sous des conditions fondamentales :

- Le respect
- La confidentialité
- L'écoute
- La compréhension mutuelle

Des règles primordiales valent pour réussir cette communication entre adultes :

- Le respect : nous sommes des partenaires égaux et chacun respecte les compétences de chacun. Les enseignants et les parents sont pris au sérieux et mis en valeur dans leur travail et leurs rôles éducatifs respectifs.
- La communication directe : nous offrons du temps et de l'espace et nous clarifions les conflits avec les personnes concernées.
- La confidentialité : notre devise est de parler ensemble ! C'est la raison pour laquelle nous clarifions nos besoins, demandes et désirs lors d'entretiens individuels et nous les traitons en toute confidentialité.

EMGANG ELTEREN / LÉIERPERSONAL
RAPPORT PARENTS/CORPS ENSEIGNANT

	LÉIERPERSONAL ENSEIGNANT	ELTEREN PARENTS
Mir wëllenlech besser verstoen. Nous voulons mieux vous comprendre	Mir huelen eis méi Zäit an interesséieren eis fir den Alldag vun de Kanner. Nous nous prenons plus de temps et nous nous intéressons davantage à la vie quotidienne des enfants.	Mir huelen eis méi Zäit an interesséieren eis fir de schouleschen Alldag vun de Kanner. Nous nous prenons plus de temps et nous nous intéressons davantage au quotidien scolaire des enfants.
Kritik bréngt eis weider. La critique est faite pour avancer	Mir sinn op fir Kritik an akzeptéieren se. Mir ginn eis Méi eis Dageslaun net mat an de Klassesall ze huelen. Nous sommes ouverts à la critique et nous l'acceptons. Nous nous efforçons à laisser notre humeur du jour en dehors de la salle de classe.	Mir sinn op fir Kritik an akzeptéieren se. Mir wäerte künfteg net iwwert d'Schoul an d'Léierpersonal hierfalen, mee mir siche klärend Gespréicher. Nous sommes ouverts à la critique et nous l'acceptons. Nous ne serons pas injurieux envers l'école et le corps enseignant, mais nous rechercherons un dialogue clarifiant.

SANTÉ SCOLAIRE

Au cours de l'année scolaire, l'état de santé de chaque enfant est surveillé par l'équipe de santé scolaire de la Ligue médico-sociale à l'école.

Les interventions sont réalisées suivant les dispositions de la loi modifiée du 2 décembre 1987 et du règlement grand-ducal du 24 octobre 2011 portant réglementation de la médecine scolaire.

Pour l'enseignement fondamental, les bilans, tests et mesures de dépistage suivants sont pratiqués chez les élèves des cycles 1.1, 1.2, 2.2, 3.2, 4.2 et selon les besoins de l'enfant au cours des autres cycles:



Prise du poids et de la taille



Analyse sommaire des urines
(recherche de glucose, d'albumine et de sang)



Examen sommaire de l'acuité visuelle



Bilan auditif



Surveillance de la carte de vaccination



Bilan de santé réalisé par le médecin scolaire



En cas de besoin: bilan social

VOLET SOCIAL

L'assistante sociale est à l'écoute des enfants, des parents, des enseignants et de toute autre personne privée ou professionnelle concernée par le bien-être d'un élève de l'enseignement fondamental.

- L'équipe de santé scolaire collabore étroitement dans le respect du secret professionnel avec:
- le personnel de l'enseignement scolaire
- la direction de région dans l'enseignement fondamental
- la maison relais
- l'administration communale
- la commission d'inclusion (CI)
- d'autres services spécialisés

www.ligue.lu

21-23 rue Henri VII
L-1725 LUXEMBOURG
Tél.: 22 00 99 - 1 | Fax.: 47 50 97
E-mail: ligue@ligue.lu

VOLET MÉDICAL

Le médecin scolaire ne propose aucun traitement médical. Si lors des examens des constatations nécessitant un avis médical complémentaire sont faites, nous vous adresserons une lettre motivée avec la recommandation de consulter votre médecin de confiance.

Les observations médicales sont inscrites dans le «Carnet médical scolaire» de l'enfant et gérées en toute confidentialité.

Les parents des enfants du cycle 1 sont invités à accompagner leur enfant lors de ces examens.

La surveillance médicale est complétée par d'autres examens, faits par des services spécialisés du Ministère de la Santé:



Examen bucco-dentaire annuel



Dépistage des troubles visuels par le Service d'Orthoptie et de Pléoptie au Cycle 1



Dépistage des troubles auditifs par le Service d'audiophonologie au Cycle 1



Consultation diététique en cas de besoin



Consultation pour enfant asthmatique (École de l'Asthme) en cas de besoin

PROMOTION ET ÉDUCATION SANTÉ

L'équipe de santé scolaire de la Ligue médico-sociale organise des activités de promotion et d'éducation à la santé, en faveur des élèves. L'objectif de ces activités est de guider votre enfant vers des habitudes de vie saine.



LIGUE MÉDICO-SOCIALE
MIR HËLLEFEN ZËNTER 1908



ÉCOLE PRÉCOCE

6 rue Saint Hubert | L-8356 Garnich
Tél.: 26 37 51 35



**Joëlle
HOFFMANN**
institutrice
titulaire



**Michèle
MARXEN**
institutrice
titulaire
1/2 tâche
+enseignante
surnuméraire
8 heures en
éducation
préscolaire
(Classe 3)



**Tina
FALBO**
éducatrice

CYCLE 1: éducation précoce

Pour l'année scolaire 2022/2023, 23 enfants sont inscrits.

ÉCOLE PRÉSCOLAIRE

3 rue de l'Ecole | L-8352 Dahlem
Tél.: 26 37 53 22



CYCLE 1: éducation préscolaire

Pour l'année scolaire 2022/2023, 46 enfants sont inscrits.



**Karin
SIMON**
institutrice
titulaire



**Carole
WARNIER**
enseignante
surnuméraire
4 heures



**Koryse
WANLIN**
institutrice
titulaire



**Corinne
LEBLOND**
institutrice
titulaire

CYCLE 1 | Classe 1
Tél.: 26 37 53 21 - 21
Cycle 1: 16 enfants

CYCLE 1 | Classe 1

CYCLE 1 | Classe 2
Tél.: 26 37 53 21 - 23
Cycle 1: 16 enfants

CYCLE 1 | Classe 3
Tél.: 26 37 53 21 - 24
Cycle 1: 16 enfants



CYCLES 2, 3, 4: éducation fondamentale

Pour l'année scolaire 2022/2023, 156 enfants sont inscrits.



Fabienne WEIS
institutrice
titulaire

CYCLE 2.1 | Classe 1
Tél.: 26 37 64 - 35
Bâtiment "Elsy Jacobs"
Inscrits: 18 enfants



Martine KOEUNE
institutrice
titulaire

CYCLE 2.1 | Classe 2
Tél.: 26 37 64 - 73
Bâtiment "Al Gemeng"
Inscrits: 17 enfants



Danielle SCHWEITZER
institutrice
titulaire
1/2 tâche

CYCLE 2.2
Tél.: 26 37 64 - 32
Bâtiment "Elsy Jacobs"
Inscrits: 14 enfants



Chris FREYLINGER
instituteur
titulaire

CYCLE 2.2
Tél.: 26 37 64 - 32
Bâtiment "Elsy Jacobs"
Inscrits: 14 enfants



Cindy BRUCK
institutrice
titulaire
1/2 tâche

CYCLE 3.1 | Classe 1
Tél.: 26 37 64 - 34
Bâtiment "Elsy Jacobs"
Inscrits: 18 enfants



Marie-Josée TERNES-KOPPE
institutrice
titulaire
1/2 tâche

CYCLE 3.1 | Classe 1
Tél.: 26 37 64 - 34
Bâtiment "Elsy Jacobs"
Inscrits: 18 enfants



Sandra RIND
institutrice
titulaire

CYCLE 3.1 | Classe 2
Tél.: 26 37 64 - 31
Bâtiment "Elsy Jacobs"
Inscrits: 18 enfants



Martine BLESER
institutrice
titulaire

CYCLE 3.2
Tél.: 26 37 64 - 33
Bâtiment "Elsy Jacobs"
Inscrits: 22 enfants



Caroline MAAS
institutrice
titulaire

CYCLE 4.1 | Classe 1
Tél.: 26 37 64 - 76
Bâtiment "Al Gemeng"
Inscrits: 12 enfants



Véronique VERMAST
institutrice
titulaire

CYCLE 4.1 | Classe 2
Tél.: 26 37 64 - 65
Bâtiment "Mëttelst Gebei"
Inscrits: 13 enfants



Vanessa DONDELINGER
institutrice
titulaire

CYCLE 4.2 | Classe 1
Tél.: 26 37 64 - 64
Bâtiment "Mëttelst Gebei"
Inscrits: 11 enfants



Alicia HANSEN
institutrice
titulaire

CYCLE 4.2 | Classe 2
Tél.: 26 37 64 - 72
Bâtiment "Al Gemeng"
Inscrits: 12 enfants

COURS ADDITIONNELS



**Tania
BARNIG**

Tél.: 26 37 64 - 36
Bâtiment
"Elsy Jacobs"



**Laurent
CAMES**

Tél.: 26 37 64 - 36
Bâtiment
"Elsy Jacobs"



**Florence
DELVIGNE**

Tél.: 26 37 64 - 74
Bâtiment
"Al Gemeng"



**Corinne
SITZ**



**Anne-Marie
THIBAUT**

Tél.: 26 37 64 - 74
Bâtiment
"Al Gemeng"



**Carlo
PACE**

Tél.: 26 37 64 - 71
Bâtiment
"Al Gemeng"

*Instituteur spécialisé
dans la scolarisation
des élèves à besoins
particuliers ou
spécifiques (I-EBS)*

INTERVENANTS



DIRECTION DE RÉGION

Direction de région de l'école fondamentale

4, rue Pierre Grégoire
L-4702 PETANGE
Tél: 24 75 51 40
secretariat.petange@men.lu

Directeur: Laurent WEIRIG
Directeur-adjoint: Christian PIERRARD
Directrice-adjointe: Nadine POIGNARD
Directrice-adjointe: Diane TRIERWEILER

Le pays est divisé en quinze régions dont chacune est pourvue d'une équipe de direction qui est composée d'un directeur et de deux à quatre directeurs adjoints. Elle est placée sous l'autorité du ministre.

Les directions de l'enseignement fondamental sont en charge de :

- la gestion administrative et la surveillance pédagogique des écoles de leur région ;
- la consultation et l'accompagnement des professionnels ;
- l'insertion professionnelle des jeunes enseignants et éducateurs ;
- la gestion des relations entre le personnel enseignant à l'intérieur des écoles et les relations des domaines école-élève et école-parents.



MÉDECINE SCOLAIRE

Infirmière en pédiatrie Lucie ZANIER, lucie.zanier@ligue.lu

Assistante sociale Jennifer BINTENER, jennifer.bintener@ligue.lu

Centre Médico-Social 23 Grand-Rue, L-4575 Differdange, Tél: 58 56 58 - 1



MÉDECINS

Généraliste Dr. Véronique HORNICK

Généraliste Dr. Paule ERNZEN

Dentiste Dr. Marlène STEICHEN

OFFRE SCOLAIRE LYCÉE MAMER



BTS Bâtiments et Infrastructures - BTS Professions Immobilières

Brevet de Technicien Supérieur (BTS)

Diplôme de fin d'études secondaires			Diplôme de technicien	DAP*	CCP**
1C	1G		1T		
2C	2G		2T	3 ^e année	3 ^e année
3C	3G	3G	3T	2 ^e année	2 ^e année
Sections B, C, G-URBS, G-COMED	4G	4G	4T	1 ^{ère} année	1 ^{ère} année
Classes supérieures de l'ESC	Division technique générale (GIG, GA3D)	Division des professions de santé (GPS)	Technicien en génie civil (TPGC)	DAP (DB,CR,MC,PF,TM)	CCP (CR,MC,PF,TM)
	Classes supérieures de l'ESG		Formation professionnelle		

*Diplôme d'aptitude professionnelle

**Certificat de capacité professionnelle

orientation	orientation		
4C			
5C	5G	5AD/5P	classes d'initiation professionnelle (CIP)
6C	6G	6P	classes d'accueil / d'alphabétisation
7C	7G	7P	classes de cohabitation
Enseignement secondaire classique	Enseignement secondaire général		

ARRIVÉE À L'ÉCOLE



Dans un souci de sécurité et de surveillance des élèves nous vous prions d'attendre vos enfants en dehors de la cour d'école.

Avant le début des cours, nous vous serions grés de pratiquer le «kiss and go».

Les enfants à partir du Cycle 2 sont assez autonomes pour venir seul dans la cour d'école et y rester sous la surveillance des enseignants.

A la sortie d'école vous pouvez attendre votre enfant à l'arrêt de bus ou tout simplement près du parking de la rue de la Montée.

Nous aimerions aussi vous rappeler, toujours dans un souci de sécurité, qu'il est interdit de se garer sur les trottoirs.

Vous avez 2 parkings à votre disposition : l'un se trouve dans la rue de la Montée et l'autre, dans la rue de l'École en face de la Maison Relais.

Au cas où votre enfant aimerait venir à l'école en vélo, sachez que l'école dispose désormais d'un parking-vélo situé dans le préau.

Veillez svp à ce que le vélo puisse être attaché pendant les heures de classe et équipez votre enfant d'un casque.

Sur le chemin de l'école

L'administration communale s'engage, ensemble avec tous les usagers, à assurer à nos enfants la meilleure sécurité sur leur chemin vers l'école.

A cette fin, elle a fait élaborer avec l'aide d'un bureau d'ingénieurs conseils spécialisé un plan de déplacement vers l'école ou l'arrêt du bus scolaire.

Les récentes enquêtes auprès des élèves et de leurs parents ont fourni une analyse complémentaire de la sécurité des parcours vers l'école.

Parallèlement à ces enquêtes, des zones 30 ont été introduites dans les quartiers résidentiels de la commune et différents travaux ont été ordonnés pour améliorer la sécurité des piétons.

Afin de montrer à vos enfants de façon compréhensible le meilleur chemin vers l'école, les logos "Quaki", développés en collaboration avec l'école fondamentale, ont été dessinés sur les trottoirs des deux côtés des passages piétons.

Nous invitons les parents à rappeler régulièrement à leurs enfants de n'emprunter pour des raisons de sécurité que le chemin d'école muni du logo "Quaki".

Dans ce même contexte, et en raison des nombreux retours positifs, on rappelle que la « Rue de la Montée » et la « Rue de l'École » à Garnich sont fermées en période scolaire entre 7h30 et 8h05 pour toute circulation. La fermeture des deux rues concernées est contrôlée par des bornes automatisées.

Le collège échevinal

De séchere Schoulwee

Die Gemeindeverwaltung verpflichtet sich, zusammen mit allen Beteiligten unsere Kinder auf ihrem Schulweg die größtmögliche Sicherheit zu bieten.

Diesbezüglich wurde mit Hilfe eines spezialisierten Ingenieurbüros ein sogenannter Wegeplan zur Schule beziehungsweise zur Bushaltestelle ausgearbeitet.

Die rezenten Umfragen bei den Schulkindern und Eltern haben eine zusätzliche Sicherheitsanalyse der Schulwege ergeben.

Mit der parallelen Einführung der Tempo30-Zonen in den Wohnvierteln wurden umfangreiche Arbeiten veranlasst, die ebenfalls zur Verbesserung der Sicherheit unserer Fußgänger beitragen.

In Zusammenarbeit mit der Grundschule wurden "Quaki"-Logos entwickelt, um den Kindern auf dem Gehweg beidseitig der Fußgängerüberwege den sichersten Schulweg kindgerecht zu vermitteln.

Wir bitten die Eltern, ihre Kinder regelmäßig darauf hinzuweisen, aus Sicherheitsgründen ausschließlich den mit dem "Quaki"-Logo versehenen Schulweg zu benutzen.

Im gleichen Zusammenhang, und aufgrund der zahlreichen positiven Rückmeldungen, erinnern wir daran, daß an Schultagen die „Rue de la Montée“ und die „Rue de l'École“ zwischen 7:30 und 8:05 für den Verkehr gesperrt sind. Die Sperrung der beiden betroffenen Straßen wird durch eine automatisierte Anlage kontrolliert.

Der Schöfferrat



HORAIRES DU BUS SCOLAIRE

École fondamentale de GARNICH

MATIN - MORGENS	ALLER - HIN		RETOUR - ZURÜCK	
	MO - DI - MI - DO - FR LU - MA - ME - JE - VE		MO - DI - MI - DO - FR LU - MA - ME - JE - VE	
	07:30	Kahler (Gare, Kierch, Schmëtt)	12:10	Garnich rue de l'École
	07:35	Hivange (Kleng Béiwéng, Al Spillschoul)		Garnich Église
	07:40	Dahlem (Spillschoul, Um Pëtz)		Garnich rue des Tanneurs
		Garnich rue de Holzem		Garnich rue de Holzem
		Garnich rue des Tanneurs	12:15	Dahlem (Um Pëtz, Spillschoul)
		Garnich église	12:20	Hivange (Al Spillschoul, Kleng Béiwéng)
	07:45	Garnich école	12:25	Kahler (Gare, Kierch, Schmëtt)

APRÈS-MIDI NACHMITTAGS	ALLER - HIN		RETOUR - ZURÜCK	
	MO - MI - FR LU - ME - VE		MO - MI - FR LU - ME - VE	
	13:40	Kahler (Gare, Kierch, Schmëtt)	16:00	Garnich rue de l'École
	13:45	Hivange (Kleng Béiwéng, Al Spillschoul)		Garnich Église
	13:50	Dahlem (Spillschoul, Um Pëtz)		Garnich rue des Tanneurs
		Garnich rue de Holzem		Garnich rue de Holzem
		Garnich rue des Tanneurs		Dahlem (Um Pëtz, Spillschoul)
		Garnich Église		Hivange (Al Spillschoul, Kleng Béiwéng)
	13:55	Garnich rue de l'École	16:20	Kahler (Gare, Kierch, Schmëtt)

École maternelle de DAHLEM

MATIN - MORGENS	ALLER - HIN		RETOUR - ZURÜCK	
	MO - DI - MI - DO - FR LU - MA - ME - JE - VE		MO - DI - MI - DO - FR LU - MA - ME - JE - VE	
	07:35	Kahler (Gare, Kierch, Schmëtt)	11:45	Garnich Église
	07:45	Hivange (Kleng Béiwéng, Al Spillschoul)	11:55	Dahlem (Spillschoul, Um Pëtz)
	07:50	Garnich rue de Holzem	12:10	Garnich rue de l'École
		Garnich rue des Tanneurs		Garnich rue des Tanneurs
		Garnich rue de l'École		Garnich rue de Holzem
		Garnich Église	12:20	Hivange (Al Spillschoul, Kleng Béiwéng)
	07:55	Dahlem (Um Pëtz, Spillschoul)	12:25	Kahler (Schmëtt, Kierch, Gare)

APRÈS-MIDI NACHMITTAGS	ALLER - HIN		RETOUR - ZURÜCK	
	MO - MI - FR LU - ME - VE		MO - MI - FR LU - ME - VE	
	13:40	Kahler (Gare, Kierch, Schmëtt)	15:45	Garnich Église
	13:45	Hivange (Kleng Béiwéng, Al Spillschoul)	15:50	Dahlem (Spillschoul, Um Pëtz)
	13:50	Garnich rue de Holzem	16:10	Garnich rue de l'École
		Garnich rue des Tanneurs		Garnich rue des Tanneurs
		Garnich rue de l'École		Garnich rue de Holzem
		Garnich Église	16:20	Hivange (Al Spillschoul, Kleng Béiwéng)
	13:55	Dahlem (Um Pëtz, Spillschoul)	16:25	Kahler (Schmëtt, Kierch, Gare)



1) Cycle I (Éducation précoce)

1. Âge d'admission

Chaque enfant ayant trois ans révolus au 1er septembre 2022 peut être admis dans une classe de l'éducation précoce.

2. L'Education précoce est facultative

L'inscription est gratuite et la fréquentation de l'éducation précoce n'est pas obligatoire. Elle permet cependant aux enfants de prendre contact de façon ludique avec d'autres enfants. Dès la petite enfance, qui constitue une phase de développement intense, il convient de préparer les enfants à une vie d'autonomie, de découvertes et d'apprentissages tout au long de la vie. Par le contact avec les autres, l'enfant peut développer ses capacités langagières, communicatives et sociales, physiques et motrices, affectives et cognitives. L'éducation précoce met l'accent sur le jeu, le jeu éducatif et sur l'entraînement langagier par la pratique. Les enfants étrangers ont la possibilité d'approfondir leurs connaissances en langue luxembourgeoise avant d'entamer l'éducation préscolaire.

2) Obligation scolaire

Tout enfant habitant le Luxembourg âgé de quatre ans révolus avant le premier septembre, doit fréquenter l'École. Cette obligation s'étend sur douze années consécutives à partir du premier septembre de l'année en question. Dans tous les cas où l'élève est inscrit dans une école autre que celle de la commune de résidence, les parents informent sans délais et au plus tard huit jours après le début des cours, moyennant remise d'une copie du certificat d'inscription délivré par l'école, l'administration communale de leur résidence.

3) Cycle I (Education préscolaire)

Chaque enfant ayant atteint l'âge de 4 ans révolus au 1er septembre 2022 doit suivre l'éducation préscolaire.

L'enseignement préscolaire est organisé d'après le principe de groupes mixtes, c'est-à-dire que chaque classe accueille des enfants de la première et des enfants de la deuxième année de l'éducation préscolaire. Ce système favorise la communication et les apprentissages sociaux, il augmente les possibilités d'imitation, d'entraide et de coopération entre enfants d'âges différents. Le préscolaire est caractérisé par un climat d'accueil proche du climat familial, par l'importance accordée au développement global de l'enfant et par les méthodes pédagogiques utilisées. Il contribue au développement de la personnalité, à l'acquisition de connaissances et de savoir-faire, à la familiarisation avec le milieu culturel, au développement de comportements réfléchis et responsables et à l'intégration scolaire et sociale. Les activités prennent souvent la forme d'un jeu ou d'un projet. Mais l'enfant doit aussi apprendre à effectuer un travail imposé et à se concentrer; ce sont des aspects importants de la maturité scolaire. L'enseignant laisse à l'enfant la liberté et le temps nécessaire pour expérimenter et pour comparer et combiner les résultats de ses expériences. Il encourage l'enfant et oriente son attention sur les aspects importants des problèmes posés. Les activités de l'éducation préscolaire sont variées et relèvent des domaines suivants: activités corporelles, musicales, artistiques, mathématiques, activités de langage et d'éveil aux sciences.

4) Cycles II-IV (Enseignement primaire)

Chaque enfant ayant atteint l'âge de 6 ans révolus au 1er septembre 2022 doit suivre l'enseignement primaire. L'école primaire a pour but d'apprendre aux enfants de parler et d'écouter, la lecture et l'écriture en langue allemande, française et luxembourgeoise, ainsi que les mathématiques. Le sport, la musique, l'éveil aux sciences, la géographie et l'histoire sont d'autres branches importantes. Afin de promouvoir le travail autonome des enfants, il est indispensable de leur ordonner des devoirs à domicile et de les laisser travailler aussi bien en groupe qu'individuellement.

5) Natation et éducation physique

Tous les élèves suivront les cours d'éducation physique et les élèves des cycles II à IV le cours de natation. Les élèves qui ne pourront pas suivre ces cours devront présenter une excuse écrite. En cas de non-participation prolongée pour incapacité physique, l'élève devra présenter un certificat médical. Pour les cours d'éducation physique, les enseignants des cours d'éducation physique prient les parents de respecter le règlement de la fréquentation du hall sportif et de munir les élèves de chaussures de sport réservées exclusivement à l'emploi à l'intérieur du hall sportif, dans l'intérêt de l'hygiène pour tous.

6) Absences et dispenses

Toute absence doit être motivée par une excuse écrite. Pour toute absence de plus de trois jours due à une maladie, l'élève devra présenter un certificat médical. Une dispense de fréquentation des cours peut être accordée sur demande motivée des parents. Une telle dispense peut être accordée par le titulaire de classe pour une durée ne dépassant pas une journée et par le président du comité d'école pour une durée dépassant une journée. Des dispenses de fréquentation des cours ne seront accordées que pour d'importants événements de famille. Sauf autorisation du ministre, l'ensemble des dispenses accordées ne peut dépasser quinze jours dont cinq jours consécutifs par année scolaire.

Loi du 6 février 2009 relative à l'obligation scolaire:

Art. 16. | Lorsqu'un élève manque momentanément les cours, les parents doivent sans délai informer le titulaire ou le régent de la classe et lui faire connaître les motifs de cette absence. Les modalités d'information en cas d'absence sont déterminées par les lois régissant les différents ordres d'enseignement. Les seuls motifs légitimes sont la maladie de l'enfant, le décès d'un proche et le cas de force majeure.

Remarque : Nous prions les parents de fournir un certificat médical à partir de la 3e journée consécutive d'absence pour maladie.

Art. 17. | Des dispenses de fréquentation peuvent être accordées sur demande motivée des parents. Les dispenses sont accordées:

- 1) par le titulaire ou le régent de classe, pour une durée ne dépassant pas une journée;
- 2) par le président du comité d'école ou le directeur du lycée, pour une durée dépassant une journée.

Sauf autorisation du ministre, l'ensemble des dispenses accordées ne peut dépasser quinze jours dont cinq jours consécutifs par année scolaire.

Remarque 1: L'équipe pédagogique de l'Ecole fondamentale de Garnich n'accorde pas de dispenses la veille ou le lendemain d'un congé scolaire ou d'un jour férié légal.

7) Consultations pour parents

Chaque enseignante se tiendra à la disposition des parents pour consultation. La date d'une première réunion d'information pour les parents d'élèves au début du 1er trimestre vous sera communiquée par l'enseignante de votre enfant. Pour ne pas entraver le début des cours, le personnel enseignant prie les parents de ne pas accompagner leurs enfants dans les bâtiments scolaires et de les congédier devant l'école.

Remarque 2: L'équipe pédagogique de l'école fondamentale de Garnich demande aux parents de ne pas accompagner leurs enfants dans la cour de récréation. Les enfants sont pris en charge par le personnel enseignant avant le début des cours ainsi que jusqu'au départ du bus scolaire à la sortie de l'école.

Règlement grand-ducal du 7 mai 2009 concernant les règles de conduite et l'ordre intérieur communs à toutes les écoles.

Art. 5. | Les élèves sont sous la surveillance du titulaire ou des intervenants respectifs durant les heures de classe; un plan de surveillance, établi par le comité d'école, renseigne sur la présence de surveillants durant les 10 minutes avant le début des cours ainsi qu'après les cours et pendant les récréations.

8) Pas de téléphones portables dans les écoles

Comme en cas d'urgence, les parents peuvent joindre les enseignants de leurs enfants par le téléphone de l'école, et comme les élèves peuvent joindre leurs parents ou un responsable par la même voie, il est strictement interdit d'apporter des portables en classe, et ceci pour ne pas déranger le bon déroulement des leçons.

9) Livres scolaires

Les manuels scolaires sont mis gracieusement à la disposition des écoliers par l'administration communale.



UNE COURSE POUR L'UKRAINE

En date du vendredi, 10 juin 2022 les élèves de l'école fondamentale de Garnich ont lancé une course à pied en vue de montrer leur solidarité avec le peuple ukrainien et en vue de rassembler des dons pour la bonne cause.

Un montant total de 11.577,50€ s'est accumulé et sera arrondi à 12.000€ par l'administration communale de Garnich. Il sera remis à la Croix-Rouge luxembourgeoise.



Direction



Frédéric GERARDY
Chargé de direction



Joana PIRES
Remplaçante du chargé de direction



CONTACT MAISON RELAIS

Frédéric GERARDY
Chargé de direction

GSM: 691 402 392
Tel.: 272 190-1
Fax: 272 190-44

mr.garnich@arcus.lu
www.arcus.lu



ÉVÉNEMENTS VERANSTALTUNGEN

Fête de Noël
Weihnachtsfeier
14.12.2022

Fête des enfants
Kinderfest
29.03.2023

Fête d'été
Sommerfest
12.07.2023

Personnel d'encadrement



Ronny BERG



Sandra BRITZ-WIRTH



Michael DIETRICH



Raphaël ERPELDING



Kevin ESTEBANEZ



Inès FONSECA-SOUSA



Steven MARTIN



Sylvie PAULUS-FISCH



Alain PIERROT



Yvonne PIRNER-PIOCK



Laetitia RADOJEWSKI



Joshua THERY



Désirée THOMA

Personnel de cuisine et d'entretien



Christelle DOUMEN



Patrick TRAVAGLINI



Carmen GARCEZ



Nicole KOCH-KRIDEL



Martin FRITSCHER

HEURES D'OUVERTURE ÖFFNUNGSZEITEN

PÉRIODES SCOLAIRES WÄHREND DER SCHULZEIT

CONGÉS SCOLAIRES SCHULFERIEN

LUNDI - MONTAG	7:00 - 8:00	11:45 - 14:00	15:45 - 19:00	7:00 - 19:00
MARDI - DIENSTAG	7:00 - 8:00	11:45 - 19:00		7:00 - 19:00
MERCREDI - MITTWOCH	7:00 - 8:00	11:45 - 14:00	15:45 - 19:00	7:00 - 19:00
JEUDI - DONNERSTAG	7:00 - 8:00	11:45 - 19:00		7:00 - 19:00
VENDREDI - FREITAG	7:00 - 8:00	11:45 - 14:00	15:45 - 19:00	7:00 - 19:00

Pour les enfants inscrits au « Précoce », la Maison Relais est ouverte pendant toute la journée.
Für Kinder welche im « Précoce » eingeschrieben sind, bleibt die Maison Relais den ganzen Tag zugänglich.

CONCEPTION PÉDAGOGIQUE PÄDAGOGISCHES KONZEPT

Les Maisons Relais arcus travaillent d'après la conception pédagogique « Welt-Atelier ». Un des principes les plus importants est l'image de l'enfant compétent, agissant en tant qu'acteur de son évolution, qui découvre son monde et qui élabore des questions, sur lesquelles il aime trouver une réponse. Par conséquent, nous devons laisser participer les enfants dans la planification de leur quotidien et leur laisser le choix de l'occupation, du matériel utilisé, du temps employé pour cette occupation et l'entourage social, c'est-à-dire le choix des amis/amies participants.

Le rôle de l'adulte consiste en l'accompagnement et le soutien des enfants dans leur apprentissage explorateur et de l'aménagement de l'espace ainsi que la mise à disposition de matériel spécifique pour permettre à l'enfant une évolution permanente et autodirigée.

Die Maison Relais arcus arbeiten nach dem pädagogischen Konzept Welt-Atelier. Das Bild vom kompetenten Kind ist einer der Kernpunkte des Welt-Atelier-Ansatzes. Laut diesem Ansatz gehen wir davon aus, dass das Kind sich mit seiner Welt auseinandersetzt und dabei Fragen entwickelt, denen es eigenständig nachgehen möchte. Die Erzieherteams der "Maisons Relais" arcus begleiten und unterstützen somit forschendes Lernen der Kinder, lassen sich von deren Interessen leiten und begeben sich mit ihnen auf Entdeckungsreise. Sie schaffen eine vorbereitete Umgebung, in der Kinder ihren Fragen nachgehen und ihr Wissen erweitern können.

JOURS DE FERMETURE - SCHLIESSTAGE

Pour l'année scolaire 2022/2023, la Maison Relais sera fermée tous les jours fériés et pendant le congé scolaire de Noël. Voici le détail des jours de fermeture :

Im Laufe des Schuljahres 2022/2023 wird die Maison Relais an allen Feiertagen und während der Weihnachtsferien geschlossen bleiben. Im Folgenden die Liste der Schließtage:

01/11/2022	Toussaint	Allerheiligen
06/12/2022	Fête St Nicolas	Nikolaustag
Du 24/12/2022 au 08/01/2023	Congé collectif	Kollektivurlaub
01/01/2023	Nouvel An	Neujahr
10/04/2023	Lundi de Pâques	Ostermontag
01/05/2023	Fête du travail	Fest der Arbeit
09/05/2023	Journée de l'Europe	Europatag
18/05/2023	Ascension	Christi Himmelfahrt
29/05/2023	Lundi de Pentecôte	Pfingstmontag
23/06/2023	Fête nationale	Nationalfeiertag
15/08/2023	Assomption	Maria Himmelfahrt

FACTURATION - VERRECHNUNG

La facturation des présences des enfants à la Maison Relais se fait sur base des inscriptions effectives, mais dans la logique des modules d'inscriptions et moyennant le système chèque-service accueil. Les tarifs sont différents et dépendent du revenu effectif des parents de l'enfant. Une facture est envoyée chaque mois. Pour plus d'informations sur les tarifs du chèque-service accueil: www.accueilenfant.lu/parents

Die Verrechnung der Einschreibung des Kindes in der Maison Relais wird auf Basis der effektiven Anwesenheiten, in der Logik der Einschreibungsmodule und mittels des Systems Chèque-service accueil durchgeführt. Die Tarife sind von Kind zu Kind verschieden, da sie an das Einkommen der Eltern des Kindes angepasst sind. Eine Rechnung wird einmal monatlich an die Eltern verschickt.

Für weitere Informationen zu den Tarifen des chèque-service accueil: www.accueilenfant.lu/parents

VAKANZENAKTIOUN 2023

Les activités de vacances appelées «Vakanzenaktioun 2023» auront lieu entre le 17/07/2023 et le 28/07/2023.

Les parents d'enfants qui ne sont pas inscrits dans la Maison Relais peuvent contacter les responsables avant le 28/06/2023 afin de recevoir le programme ainsi que la fiche d'inscription.

Die Freizeitaktivitäten, welche unter dem Namen «Vakanzenaktioun 2023» bekannt sind, werden zwischen dem 17/07/2023 und dem 28/07/2023 stattfinden.

Eltern deren Kinder nicht in der Maison Relais eingeschrieben sind können sich bis zum 28/06/2023 bei den Verantwortlichen melden um das Programm sowie das Einschreibebformular zu bekommen.

PRÉCOCE A
2021-2022
 Tina FALBO
 Joëlle HOFFMANN
 Michèle MARXEN



PRÉCOCE B
2021-2022
 Tina FALBO
 Joëlle HOFFMANN
 Michèle MARXEN



CYCLE 1A
2021-2022
 Karin SIMON



CYCLE 1B
2021-2022
 Koryse WANLIN



CYCLE 1C
2021-2022
 Corinne LEBLOND



CYCLE 2.1
2021-2022
 Danielle SCHWEITZER
 Chris FREYLINGER



CYCLE 2.2A
2021-2022
 Fabienne WEIS



CYCLE 2.2B
2021-2022
 Martine KOEUNE



CYCLE 3.1
2021-2022
 Martine BLESER



CYCLE 3.2A
2021-2022
 Cindy BRUCK
 Marie-Josée
 TERNES-KOPPES



CYCLE 3.2B
2021-2022
 Sandra RIND



CYCLE 4.1A
2021-2022
 Vanessa
 DONDELINGER



CYCLE 4.1B
2021-2022
 Alicia HANSEN



CYCLE 4.2A
2021-2022
 Caroline MAAS



CYCLE 4.2B
2021-2022
 Véronique
 VERMAST



CYCLE 4.2 A+B
2021-2022
 Caroline MAAS
 Véronique VERMAST



CLASSE VERTE
2021-2022
 Cycle 4
 à Lultzhausen



GRAFFITI WORKSHOP
2021-2022
 Cycle 4 avec
 Alain WELTER



CYCLE 4.2 A+B
2021-2022
Caroline MAAS
Véronique VERMAST

Félicitations!

Et bonne continuation...



ACHÈVEMENT DES CYCLES DE L'ÉCOLE FONDAMENTALE GARNICH

À tous les élèves du cycle 4.2 de l'année scolaire 2021-2022, lesquels ont été enseignés dans les classes des enseignantes Caroline MAAS et Véronique VERMAST, nous souhaitons plein de succès pour le futur développement scolaire en dehors de notre commune.

ABSCHLUSS DER ZYKLEN DER GARNICHER GRUNDSCHULE

Allen Schülern des Zyklus 4.2 des Jahrgangs 2021-2022, welche in den Klassen von Caroline MAAS und Véronique VERMAST unterrichtet wurden, wünschen wir für die weitere schulische Entwicklung außerhalb unserer Gemeinde viel Erfolg.



ADMINISTRATION COMMUNALE DE GARNICH

15 rue de l'Ecole | L-8353 Garnich | Tél.: 38 00 19 - 1 | Fax.: 38 00 19 - 90
scolaire@garnich.lu | www.garnich.lu

ÉCOLE PRÉCOCE

6 rue St Hubert
L-8356 Garnich
Tél.: 26 37 51 35

ÉCOLE PRÉSCOLAIRE

3 rue de l'Ecole
L-8352 Dahlem
Tél.: 26 37 53 22

ÉCOLE FONDAMENTALE

46 rue de l'Ecole
L-8353 Garnich
Tél.: 26 37 64 44